

Direction de la Recherche
Service de la Coordination des Écoles doctorales

Demande de rédaction et/ou de soutenance de thèse en langue étrangère

Face aux demandes régulières de rédaction et/ou de soutenance de thèse en langue étrangère, parfois déposées en fin de parcours de thèse ou sans lettre motivée de la part des intéressés, la Commission recherche s'est saisie de la question en 2015-2016 à la demande de la Commission des écoles doctorales.

En séance plénière de la Commission recherche du 7 avril 2016, il a été rappelé que celle-ci « avait donné son accord de principe, par sa délibération du 10 juillet 2014, à la présentation de thèses en langue étrangère, **en maintenant le caractère dérogatoire de cette possibilité et sous réserve que la demande suive un circuit de validation en début de thèse** », et sous réserve, également, que la qualité linguistique du manuscrit de la thèse soit assurée.

Conformément à la position adoptée par la Commission recherche lors de cette même séance, et après une validation finale lors de la séance plénière du 11 mai 2017, la procédure est donc la suivante :

1. la demande doit être déposée **au plus tard dans la deuxième année** d'inscription en thèse auprès de l'École doctorale concernée ;
2. le dossier doit comprendre :
 - a. le formulaire de demande ci-joint ;
 - b. une lettre de motivation du/de la doctorant/e ;
 - c. l'avis motivé du/de la directeur/trice de thèse ;
3. le dossier est d'abord soumis pour validation à l'unité de recherche concernée ;
4. puis au conseil de l'École doctorale de rattachement, qui rendra un avis motivé ;
5. enfin, en cas de désaccord ou d'avis défavorable de l'unité de recherche et/ou du conseil de l'école doctorale, la Commission des écoles doctorales peut être consultée mais la décision revient en dernier ressort au bureau de la Commission de la Recherche.

Demande de rédaction et/ou de soutenance de thèse en langue étrangère

Le/La directeur/trice de thèse Nom, prénom : <input type="checkbox"/> Professeur <input type="checkbox"/> MCF HDR Établissement Nombre de doctorants :	Demande faite le : Signature :
--	---------------------------------------

Sollicite la Commission de la Recherche de l'Université Paris 8 quant à la possibilité d'une rédaction et/ou soutenance de thèse en langue étrangère.

Pour la thèse de :

M/Mme :

1^{ère} année d'inscription / / / / - / / / /

Titre de la thèse :

Langue de rédaction/et ou soutenance demandée :

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER :

- Lettre de motivation du/de la doctorant/e
- Avis motivé du/de la directeur/trice de thèse
- Avis du/de la directeur/trice de l'École doctorale

Visa de l'Unité de recherche + Code :	Nom et signature du/de la directeur/trice :
Visa de la Direction de l'Ecole Doctorale :	Nom et Signature du/de la directeur/trice de l'ED :
Décision du Vice-président de la Commission de la Recherche : <input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable Motif : <input type="checkbox"/> Avis réservé Motif :	Signature : Arnaud REGNAULD, Vice-président de la Commission de la Recherche

Les documents sont à transmettre à l'adresse suivante : sens@univ-paris8.fr